

ASSEMBLÉE NATIONALE

19 octobre 2018

PLFSS POUR 2019 - (N° 1297)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N° 1317

présenté par
M. Véran

ARTICLE 19

Après l'alinéa 49, insérer l'alinéa suivant :

« *b* bis) Au dernier alinéa du I, la référence : « 2° » est remplacée par la référence : « 3° ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de coordination.